



MUTTERKUH SCHWEIZ
VACHE MÈRE SUISSE
VACCA MADRE SVIZZERA
VATGA MAMMA SVIZRA

Mutterkuh Schweiz Telefon + 41 (0) 56 462 33 55
Stapferstrasse 2 Telefax + 41 (0) 56 462 33 56
Postfach info@mutterkuh.ch
CH-5201 Brugg www.mutterkuh.ch www.beef.ch

Augmentation des suppléments de prix pour le SwissPrimBeef et le Natura-Veal

Les animaux des programmes de marque de Vache mère Suisse s'écoulent sans difficulté. Quelques fluctuations de l'offre et de la demande sont inévitables, mais surmontables. Le bilan semestriel montre une légère augmentation du volume en glissement annuel. Au cours des discussions avec Coop, Bell et Traitafina, les suppléments de prix pour le Natura-Veal et le SwissPrimBeef, dans la fourchette de poids recherchée par le marché, ont pu être augmentés. Les suppléments de prix pour le Natura-Beef restent inchangés.

Natura-Veal

La demande de Natura-Veal est en forte augmentation. La modification des prix vise à stimuler l'offre. Un supplément de prix d'au moins 2 francs par kilo de poids mort est désormais applicable.

Les fortes variations des prix des veaux d'étal exigent de nouvelles dispositions quant aux prix. Afin d'améliorer l'offre d'été et de pouvoir compenser les différences de prix, on a augmenté de 50 centimes le prix minimum pour la période allant de mi-juin à mi-octobre, pour l'établir à 16,50 francs (semaines 25 à 43). Si les prix AQ baissent pendant les mois restants, le prix minimum sera établi à 14,50 francs. Cette nouvelle réglementation entre en vigueur la semaine 27.

SwissPrimBeef

Les fourchettes de poids recherchées par le marché doivent être encouragées. Le supplément de prix pour la fourchette de poids ayant le plus grand potentiel (260 à 300 kg PM) augmente de 30 centimes pour atteindre 1,60 franc par kilo de poids mort. Le supplément de 1,30 franc reste inchangé pour les animaux plus lourds jusqu'à 330 kg PM. Comme la demande de carcasses de plus de 330 kilos stagne, les suppléments pour cette fourchette diminuent et la limite de poids supérieure est abaissée de 10 kilos, pour atteindre 360 kilos.

Les carcasses bien couvertes ont la cote. La déduction est divisée par deux pour la classe de tissu gras 4 (de 45 à 20 centimes) et augmente de 20 à 30 centimes pour la classe de tissu gras 2. La déduction pour la classe de tissu gras 4 ne s'applique toujours pas aux animaux de la race Angus. Les nouveaux prix seront en vigueur à partir du 29 juillet 2016. La limite de poids supérieure ne sera quant à elle modifiée que le 1^{er} janvier 2017.

Le détail des conditions de livraison et des prix figure sur le site Internet de Vache mère Suisse.

Gérance de Vache mère Suisse

Brugg, le 27 juin 2016